



# Union Interrégionale **Justice** TOULOUSE

## **GDS - DAPA et DI EN VISITE SUR NÎMES**

**UISP FO JUSTICE** se devait d'être présent aux cotés de **FO JUSTICE MA NÎMES** en ce mardi 19 Août 2025. Rappelons que l'inauguration de l'extension de la prison de Nîmes, prévue quelques jours auparavant, s'était vue retardée suite à la découverte d'une table de massage pour les détenus.

C'est pourquoi, M. DARMANIN, M. RAZOUZ et M. GELY étaient de retour sur la Maison d'Arrêt afin d'inaugurer une bonne fois pour toutes le DAC (Dispositif d'Accroissement de Capacité).

Dans la matinée, les deux organisations représentatives ont été reçues par le Directeur de l'Administration Pénitentiaire Adjoint en présence du Directeur Interrégional et de la Direction locale. Dans l'après-midi, c'est M. BERGÈRE-MESTRINARO, conseiller du Ministre accompagné de la directrice de détention, qui s'est entretenu avec les représentants syndicaux.

**FO JUSTICE** a exposé ses craintes quant à l'ouverture du DAC, en raison d'un manque crucial d'agents mettant à mal la sécurité de la structure dans sa globalité. Il a été demandé que la date de prise de fonction des mutés lors de la prochain campagne de mobilité soit avancée afin de pallier au plus vite à cette carence.

Et que dire des secteurs annexes qui n'ont pas bénéficié d'extension, malgré 150 places d'hébergement supplémentaires. **FO JUSTICE** a pointé du doigt les incohérences des volumes de la cuisine, de la buanderie, des cantines... le personnel attendait de véritables travaux sur ces zones mais les inepties du schéma directeur en ont voulu autrement.

**FO JUSTICE** a relevé que, depuis des décennies, il est clairement identifié par les autorités judiciaires, préfectorales et pénitentiaires que le taux de population délinquante sur le GARD est particulièrement élevé. D'ailleurs, un nombre important de détenus Gardois se retrouve incarcéré sur les Centres Pénitentiaires de VLM et de Béziers.

**FO JUSTICE** a également rappelé un élément à prendre en considération : la MA NÎMES dépend du ressort de Toulouse mais est frontalière avec la DISP de Marseille et se voit donc impactée par les incarcérations de ce ressort.

Mr RAZOUZ nous a informés qu'à ce jour l'ouverture de NÎMES 2 est prévue pour 2030.

La DAP s'en réjouit peut-être ?!?. Par contre, de leur côté, les agents constatent que durant 5ans, leurs conditions de travail ne sont pas prêtes de s'améliorer !!!

**UISP FO JUSTICE de Toulouse** a rappelé l'importance d'une véritable politique d'incarcération nationale.

Comme il a été dit à Mr RAZOUZ : afin de se démarquer des autres DISP, **FO JUSTICE Toulouse** alerte sur l'incapacité d'écrouer (déroutages de détenus sous mandat de dépôt).

**FO JUSTICE** a su mobiliser l'attention de l'administration lorsqu'il a été question de parler du manque de places de stationnement pour les personnels, de l'absence d'un Mess ou tout au moins d'une salle de restauration-repos digne de ce nom, et l'inexistence d'une salle de sport.

Aujourd'hui, la MA NÎMES se développe, s'agrandit, accueille des agents en sortie d'école. Alors pour **FO JUSTICE**, il faut mettre les moyens humains et financiers à hauteur des ambitions attendues.

**UISP FO JUSTICE** et **FO JUSTICE NÎMES** restent mobilisés et vigilant sur les suites qui seront apportées.

